

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Comores**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 3 mai 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France salue des avancées en matière de lutte contre la traite des êtres humains et formule les recommandations suivantes :

1/ Abolir la peine de mort et ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;

3/ Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

4/ Ratifier le Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ;

5/ Amender le Code pénal pour faire du viol conjugal une infraction pénale autonome ;

6/ Adopter une loi spécifique pour protéger les associations ;

7/ Renforcer la lutte contre la corruption notamment dans le cadre de la révision du Code électoral.

Je vous remercie./.

*[166 mots]*